

# CHAMPIONNAT DE FRANCE

3ème division 2025 - Zone 4

Du 26 mai au 31 mai 2025

### Etang de l'île Perchette et de la Varenne sous Chandon

La FFPS CARPE Centre - Val de LOIRE et Philippe Hue sont heureux de vous accueillir à l'étang de l'île Perchette et à l'étang de la Varenne sous Chandon *pour participer à la 3ème division du Championnat de France 2025.* 

Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.

## PROGRAMME OFFICIEL



#### Lundi 26 mai 2025

8h30 - Accueil et pointage des équipes au plan d'eau de la Varenne sous Chandon

9h30 - Lancer de précision 1ère manche

10h30 - Choix des postes

14h - début de la 1ère manche (48 heures)

21h - Classement provisoire

#### Mardi 27 mai 2025

10h - Classement provisoire

21h - Classement provisoire

#### Mercredi 28 mai 2025

14h - Fin de la 1ère manche

16h - Proclamation des résultats de la 1ère manche à la Varenne sous Chandon

16h30 - lancer de précision 2ème manche

19h30 - Repas

#### Jeudi 29 mai 2025

7h30 - Rendez-vous au plan d'eau de La Varenne sous Chandon

8h - Choix des postes de la 2ème manche

10h30 - début de la 2ème manche (48 heures) (amorçage libre jusqu'à 19 h)

21h - Classement provisoire

#### Vendredi 30 mai 2025

10h - Classement provisoire

21h - Classement provisoire

#### Samedi 31 mai 2025

10h30 - Fin de la 2ème manche

12h - Proclamation des résultats

Amorçage libre de 8 heures à 19 heures

Le plan d'eau de l'île Perchette est sur la commune de Noizay et la Varenne sous Chandon est à Amboise

Carte de pêche obligatoire

Cette compétition est régie par le règlement officiel 2025 de la FFPS Carpe

Les réglements général et sportif de la FFPS sont disponibles sur

www.ffps-carpe.fr